

## Réunion N° 14 du 11 février 2010

Visioconférence - RENNES/SAINT-BRIEUC/BREST

### Ordre du jour

- Compte rendu de la réunion nationale CNIG-CERTU sur la numérisation des PLU du 14 janvier 2010 ;
- Travail sur future plaquette à destination des élus ;
- Point d'info côté État : marché de numérisation des SUP et contacts gestionnaires.

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		VIGOUROUX François	Brest Métropole Océane
X		DUCEUX Sylvaine	CA du Pays de Lorient
	X	MEUNIER Thibaud	CA du Pays de Lorient
		LE BARH Jean-Michel	AUDELOR
X		COTTENCIN Alain	CA du Pays de Vannes
	X	VOURC'H Grégoire	ADEUPA
	X	CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
	X	REBOUX Maël	Rennes Métropole
	X	BEAUDOIN Nathalie	Rennes Métropole
	X	CROGUENNEC Corinne	AUDIAR
		LOZAC'H Alain	CG des Côtes d'Armor
		MARCHAND Olivier	CG des Côtes d'Armor
X	X	RAVENET Eric	CG des Côtes d'Armor
		MÉVEL-VIANNAY Sté-	CG d'Ille-et-Vilaine
	X	PELHATE Sébastien	CG d'Ille-et-Vilaine
	X	DISLAIRE Danielle	CG du Morbihan
	X	JEGO Ronan	CG du Finistère
X		FORTIN Thomas	SAFI
		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
		LEFEUVRE Erwan	Lannion Trégor agglomération
		OUVRAT Pascal	SDE 22
X		JULES Patrick	DREAL
X		ROUILLARD Vincent	DREAL
X		CHASLE-HEUZE Anne	DDTM35
	X	FRAISSENON Pierre	DDTM 56
X		LE ROUX Loïc	DDTM 22
		BOUILLAUD Nolwenn	CAUE56
X		ROISEAU Barbara	Montfort communauté
X		RIOUAL Delphine	CC Paimpol-Goëlo
X		TANGUY Jacq	CC Pays d'Aubigné
X		MORALES Catherine	CC Pays de la Roche aux Fées
	X	LHERMITTE Nathalie	Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré
X		LOPPION Karine	CA du Pays de Saint-Brieuc (CABRI)
		DUBOIS Philippe	SDEM56
	X	REFAUVALET Sylvain	CC de Brocéliande

### Accueil d'une petite nouvelle

Bienvenue à Anne CHASLE-HEUZE qui a rejoint l'équipe de la DDTM35, et notre pôle métier ; elle était précédemment dans la région Pays de Loire et a participé activement à la démarche nationale sur la dématérialisation des documents d'urbanisme.

### CR Réunion nationale CNIG/CERTU sur les PLU du 14/01/2010

Vous trouverez le [compte rendu exhaustif de la réunion nationale du 14/01/2010 sur l'Extranet](#).

### A retenir :

- présentation du projet européen PLAN4ALL (François Salgé) qui vise à mettre en synergie les actions européennes et françaises en matière de dématérialisation des documents d'urbanisme ; ce groupe contribuera également à la définition des modèles

de données des thèmes INSPIRE concernés ;

- **SUP** : la numérisation des SUP est exclue du cahier des charges PLU ; il a été décidé d'élargir le groupe aux générateurs/bénéficiaires des SUP pour réaliser une refonte complète sur le MCD SUP ; une première réunion devrait avoir lieu fin mars prochain ; Patrick Jules y participera ;
- **La proposition du pôle métier breton de conserver l'intégralité du MCD PLU/POS pour les cartes communales n'a pas été validée** : en effet, il a été jugé que cela nuirait à la lisibilité du document qui est voulu simple d'accès ; cependant, il a été retenue l'idée de travailler sur une documentation à destination des maîtrises d'ouvrage pour expliciter les règles d'interopérabilité entre les 2 cahiers des charges ;
- **Un paragraphe sera ajouté dans le document « chapeau » sur la marge de manœuvre possible concernant la topologie parfaitement cohérente ou**

non avec le cadastre ; elle distinguera notamment le cas de la primo-numérisation de celui de la mise à jour du document d'urbanisme ;

- **Les classes INFO\_SURF, INFO\_LIN et INFO\_PCT ont été créées** comme demandé par le groupe breton ;
- **La proposition de mutualisation de base de données « à vide » déclinées sur différents formats propriétaires a été retenue** : charge aux volontaires maintenant d'y contribuer mais il convient d'attendre la version définitive du cahier des charges ;
- **La communication autour de la version définitive du cahier des charges est prévue pour le 7 mai 2010**, en marge des Rencontres SIG la Lettre ; **la prochaine plénière du CNIG (sans doute en juin 2010) validera les documents.**
- **La Région Pays-de-Loire va constituer un outil libre qui permettra de faire de l'import/export de l'Edigéo vers des formats propriétaires ; pour un vrai certificateur, la question reste à discu-**

ter, notamment auprès des Ministères qui seront les premiers à en avoir besoin.

## Amendements du pôle métier urbanisme proposés au niveau national :

Suite aux discussions au sein du pôle métier urbanisme, des amendements sont proposés sur le cahier des charges.

Les remarques sont reprises ci-dessous :

- **p.1 : le titre** : au-delà du "s" manquant, le groupe pense que le terme "Prescriptions" n'est pas suffisamment péremptoire. Ce n'est pas très grave si ce n'est pas repris dans le modèle national (ce n'est que le titre) mais en Bretagne, nous le nommerons "Cahier des charges" ;
- **p.14** : ajout de "s'il existe" pour le PADD qui n'existe pas toujours ;
- **p.29 (art.1.5)** : remplacement de "PERIMETRE\_INFO" par "INFO\_SURF" ;
- **p.31 (art.1.6)** : remplacement de "LINEAIRE\_INFO" par "INFO\_LIN" ;
- **p.32 (art.1.7)** : remplacement de "POINT\_INFO" par "INFO\_PCT" ;
- **p.36** : faute de frappe "le" en "me" + "ou PCT" oublié dans tableau ;
- **p.37** : nom du répertoire pas cohérent avec l'image. De plus, le groupe breton propose de supprimer dans tous les noms de répertoires ou fichiers les accents, espaces et caractères spéciaux ;
- **p.38** : idem accents + 3 fautes de frappe. + 1 question sans doute liée à mon manque d'attention le 14/01 : je ne comprend pas tous les libellés par chapitre donné en exemple car j'avais compris que nous demandions un fichier PDF unique ?
- **p.46** : fautes de frappe ;
- **p.48** : paragraphe à revoir en fonction de la proposition sur la cohérence cadastre, qui sera faite pour ajout au chapeau ;
- **p.50** : attention au chevauchement entre textes et dessins ;
- **p.51** : on fait référence à une illustration qui ne figure pas dans la suite du paragraphe ;
- **p.55** : accents enlevés dans nom de fichiers

## Plaquette sensibilisation des élus

Une [première version de la plaquette de sensibilisation sur les PLU et à destination des élus](#) avait été envoyée aux membres du pôle métier.

Celle-ci est examinée en séance et des propositions de modifications sont faites.

### Elles concernent :

- **Général** : question posée sur les couleurs jaune et bleu qui auront du mal à passer en noir et blanc ;
- **Page 1** : « système d'information géographique (SIG) » plutôt que « SIG » ;
- **Page 2 - 1<sup>er</sup> §** : supprimer « de la commune » ;
- **Page 2 titre 3<sup>ème</sup> §** : « Répondre aux obligations d'INSPIRE » plutôt que « Se préparer à répondre aux futures obligations d'INSPIRE » ;
- **Page 3 - couleurs** : une couleur codée « positive » pour la colonne de gauche et une « négative » pour celle de droite ;
- **Page 3 - Tableau** : changement des titres des colonnes :

**Colonne de gauche** : « Avec le cahier des charges standard » ;

**Colonne de droite** : « Sans cahier des charges standard »

- **Page 3 - Tableau** : changement des titres de paragraphes :

### Colonne de gauche :

- Echanger et diffuser plus facilement : suite : cf. doc
- Garantir la qualité des données : en facilitant le contrôle et l'intégration à partir de critères normalisés, le prestataire *etc...* cf doc ; superposition cohérente avec le plan cadastral
- Faciliter la mise à jour : les données standardisées sont réutilisables plus facilement lors d'une future procédure d'urbanisme

### Colonne de droite :

- Limite les échanges : la collectivité dispose alors souvent d'un format de données non partageable et non maîtrisé
- Limite le contrôle efficace : le produit final n'est contrôlable que par le prestataire qui le réalise ; la réutilisation

dans un logiciel SIG est souvent compromise

- Augmente le coût sur le long terme : suite : cf. doc
- **Page 3 - phrase finale** : « cahier des charges standard » plutôt que « cahier des charges régional » ;
- **Page 5 - Titre à changer** : « Pour résumer, numériser de façon homogène les documents SIG d'urbanisme à l'échelle de la Bretagne, c'est... »
- **Page 5 - 2<sup>ème</sup> §** : « swols » à changer en « sols »
- **Page 5 - 3<sup>ème</sup> §** : « Faciliter l'actualisation » plutôt que « Assurer une actualisation facilitée ».

## Point sur groupe Etat SUP piloté par la DRE

### Marché de numérisation des SUP

La centaine de communes a été numérisée par le prestataire mais n'est pas encore contrôlée. Des crédits de financement ont été prévus pour la suite mais il sera nécessaire d'alléger le coût par une fourniture directe de certains gestionnaires de réseaux (ex. : ERDF qui permettrait une économie d'environ 50%).

### Contact avec les gestionnaires de réseaux

- ERDF : contact pris mais compliqué ;
- GRT Gaz : réunion positive en juin 2009, mais sont revenus dessus depuis ;
- Veolia : pas encore contacté ;
- France Telecom : pas encore contacté.

## Suites à donner

**L.Vinsonneau** : envoie au groupe national les amendements proposés par le pôle métier urbanisme breton ;

**L.Vinsonneau** : fait les modifications souhaitées sur la plaquette PLU et propose une nouvelle version au groupe ;

**P.Jules** : assure le suivi des contacts avec les gestionnaires de servitudes et étudie la possibilité de prendre contact avec Véolia, ERDF, GRTGaz et France Telecom ;

**Tous** : étudier les pistes pour la diffusion efficace de la plaquette d'urbanisme ;

PROCHAINE RÉUNION

Pas programmée à ce jour